

**Projet de Sécurité Alimentaire pour les Exploitations Familiales de Basse Guinée
(SABG)**

Fiche technique 2: les haies vives

I. Définition

Ensemble d'arbres et d'arbustes plantés de manière à protéger un espace de la divagation des animaux, du vent ou de la lumière.

II. Objectifs

- Protéger les champs de cultures contre la divagation des animaux ;
- Contribuer à la lutte contre l'érosion éolienne et hydrique ;
- Réduire l'impact de la coupe abusive.

III. Description

La mise en place d'une haie vive consiste en la plantation d'un mélange raisonné de différentes espèces végétales.



Figure 1 Exemple de diversité d'une haie vive

A. Préparation du terrain

Généralement, il est recommandé l'ouverture d'une tranchée dont la largeur est variable selon le mode de plantation : Dans le cas de la double ligne avec disposition des plants en quinconce, les dimensions de la tranchée sont : 60 cm de large et 60 cm

de profondeur ; Dans le cas de la ligne unique, retenir les dimensions 50 cm de largeur sur 60 cm de profondeur.

B. Mode de plantation

Trois modes de plantation sont souvent utilisés à savoir :

- les semis direct : certaines espèces comme le Neem, le Gmélina arboréa ou le sysal ordinaire ou royal (bulbes) peuvent être semés en terre
- la bouture pour des espèces comme Gliricia sépium, Alamanda tathartica, Lannéa ou le platre épineux
- à partir de plants produits en pots : c'est le mode d'installation de la haie vive le plus pratiqué avec des taux de réussite souvent très élevés (Gmélina arboréa, ...)

IV. Performances

Environnementales :

- Frein à l'érosion éolienne des sols.
- Enrichissement en matière organique des sols.
- Fourniture de boutures pour la régénération des haies vives.
- Les racines favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol et favorisent l'alimentation de la nappe.
- Limite l'évaporation.
- Brise vent
- Réservoir de faune sauvage (oiseaux, insectes,...) auxiliaire.

Sociales

- Ombrage pour les travailleurs et les animaux.
- Eléments pacificateur d'intégration agro-pastorale.
- Marqueur des limites de parcelle.
- Produits de pharmacopée traditionnelle.
- Diminution du bruit et de la poussière en bord de route

Economiques

- Limite les pertes de récolte dues à la divagation des animaux.
- Protection contre le vol.
- Fourniture de bois énergie, de fruits.
- Evite de recommencer une haie morte chaque année.
- autorise des cultures à cycle long (ex : démultiplication du manioc) ou de contre saison dans les coteaux,...

V. Risques et contraintes

- Surcroît de travail à la mise en place et pour la protection rapprochée de la jeune haie (semis direct, boutures ou transplantation) contre le piétinement et l'ensoleillement.
- Renforcement et entretien réguliers indispensables.
- Les clôtures trop petites concurrencent la culture en place.
- Pratique onéreuse si l'on achète les plants.
- Attention aux ravages par le feu.

VI. Recommandations et Commentaires

- La réussite de la haie dépend de l'entretien au cours des 2 à 3 premières années :
 - Protéger contre les dégâts des animaux (haie morte, gardiennage...)
 - Enlever les mauvaises herbes
 - Remplacer les plants morts des différents modes durant les 2 campagnes suivantes,
 - Tailler les deux côtés et le sommet des plants de haie vive. La période de la première coupe (dès la première année ou à partir de la deuxième année) et la fréquence de coupe dépendant du rythme de croissance des plants.
- Pratique bien maîtrisée par les paysans et peu coûteuse, très bénéfique en termes de gestion et protection des ressources naturelles.
- Pratique réalisable collectivement dans le cadre de mise en défend de grands domaines communautaires (gérée par un Comité de gestion).
- L'appui technique permet un renforcement de capacités afin d'obtenir des haies vives plus productives (choix des espèces adéquates, importance de la biodiversité,...) et bien entretenues.